

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **11.12.2023**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara,
Echevins ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P.,
SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., BROUTIN
A., LECLERCQ R., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

OBJET : Budget de la zone de secours – Exercice 2024

Le Conseil Communal, en séance publique,

Revu la décision de ce jour arrêtant le budget communal 2024, tant au service ordinaire qu'à l'extraordinaire ;

Revu particulièrement la dotation communale en faveur de la ZSWapi (inscrite à l'article 351/435-01) d'un montant de 210.716,01 € ;

Vu la proposition du Collège communal ;

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes de la Région wallonne à l'exception des communes de la Communauté germanophone pour l'année 2024 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

DECIDE ...

Article 1^{er} : d'accorder une dotation communale d'un montant de 210.716,01 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de secours de Wallonie picarde pour l'exercice 2024.

La dépense est inscrite sous l'article 351/435-01 du budget communal / exercice 2024.

Article 2 : La présente délibération sera transmise :

- aux autorités de tutelle avec le budget 2024 ;
- au Conseil de la ZSWapi ;
- à M. le Gouverneur.

Fait en séance date que dessus,

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,
(s) P. WACQUIER.

La Directrice Générale,
N. BAUDUIN.

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,
P. WACQUIER.